

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2019

**AVIS EST** par les présentes donné, par la soussignée, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe par intérim de la municipalité de Sainte-Sophie suivant l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rôle général de perception a été déposé, le 7 janvier 2019, au bureau du directeur général et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

La périodicité des versements est la suivante :

- 20 février 2019
- 24 avril 2019
- 27 juin 2019
- 5 septembre 2019

Donné à Sainte-Sophie,  
Ce 7<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2019



Chantal Bédard,  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe par intérim

---

Certificat de publication (article 420)

Je soussignée, Chantal Bédard, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe par intérim, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 7 janvier 2019 : en affichant une copie à l'entrée de l'Hôtel de Ville et sur le site internet : [www.stesophie.ca](http://www.stesophie.ca).

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat,

Ce 7<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2019



Chantal Bédard,  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe par intérim